

INSECTICIDE

# PYRINEX® 480 EC

Permet une suppression souple à large spectre des insectes ravageurs des pommes de terre, du maïs, des céréales et de plusieurs autres grandes cultures et cultures spécialisées.



## MATIÈRE ACTIVE

Chlorpyrifos

## GROUPE DE CHIMIE

Groupe 1B

## DOSES D'APPLICATION ET FORMATS

Doses d'emploi courantes dans les grandes cultures :

- 234 à 600 mL/acre, soit 42 à 17 acres par bidon de 10 L; consulter l'étiquette pour les doses d'application spécifiques.
- 2 bidons de 10 L par caisse

## CULTURES HOMOLOGUÉES :

- Canola
- Céréales (blé, orge et avoine)
- Maïs (grande culture et sucré)
- Cultures fruitières
- Pommes de terre
- Tournesols
- Cultures maraîchères
- Cultures spécialisées

Pyrinex® 480 EC est homologué pour l'utilisation sur plus de 30 cultures; consulter l'étiquette pour plus d'informations.

## PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS :

- Autographe de la luzerne
- Cécidomyie du blé
- Doryphore de la pomme de terre (larve)
- Larves de la fausse-teigne des crucifères
- Légionnaire uniponctué, (y compris légionnaire bertha)
- Punaises
- Sauterelles
- Vers gris

## Autres insectes :

- Altise de la pomme de terre
- Bruche
- Mouche du chou
- Puceron russe du blé
- Punaise terne
- Tétranyque du blé

Pour obtenir la liste complète des insectes supprimés, consulter l'étiquette du produit.

## FONCTIONNEMENT :

Insecticide organophosphoré qui supprime les insectes par contact, par ingestion et par inhalation des vapeurs.

## MOMENT D'APPLICATION ET STADE DE LA CULTURE :

Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence d'insectes ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter l'étiquette pour les moments d'application spécifiques selon la culture et les insectes ravageurs.

## VOLUME D'EAU :

- Par voie terrestre : 20 à 80 L/acre
- Par voie aérienne : 4 à 12 L/acre

## RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :

4 à 6 heures

# PYRINEX® 480 EC

## MÉLANGES EN CUVE VALIDÉS :

Pyrinex® 480 EC peut être mélangé en cuve avec les herbicides indiqués pour le blé, l'avoine et l'orge. Pour les mélanges en cuve, ajouter d'abord l'herbicide dans la cuve du pulvérisateur, puis Pyrinex 480 EC.

- 2,4-D amine
- 2,4-D ester
- Avenge®
- Banvel® + 2,4-D amine
- Bumper® 432 EC
- Fenoxoprop-p-ethyl (Badge® II, Buctril® M)
- MCPA amine
- MCPA ester
- Overall® 240 SC

## DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir la cuve du pulvérisateur avec de l'eau au deux tiers du volume total de la bouillie.
2. Pour les mélanges en cuve, ajouter la quantité nécessaire d'herbicide ou de fongicide.
3. Ajouter la quantité requise de Pyrinex 480 EC tout en agitant.
4. Remplir la cuve du pulvérisateur avec de l'eau pour obtenir le volume total de bouillie désiré.
5. Continuer à agiter pendant le processus de mélange et l'application.

## ROTATION DES CULTURES :

Aucune restriction au cours de l'année suivant le traitement.

## DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

- Canola : 21 jours
- Céréales (blé, orge et avoine) : 60 jours
- Maïs (grande culture et sucré) : 70 jours
- Pommes de terre : 70 jours
- Tournesols : 42 jours

Consulter l'étiquette pour les délais d'attente avant la récolte des cultures spécialisées.

## RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE :

Ne pas récolter les cultures de couverture de céréales traitées avec l'insecticide Pyrinex 480 EC pour l'alimentation humaine ou animale dans les 60 jours suivant l'application.

## ENTREPOSAGE :

- Tenir à l'écart de la chaleur ou d'une flamme nue.
- Ne pas entreposer à des températures élevées.
- Ne pas congeler.

## CONSEILS PRATIQUES :

Pour obtenir la meilleure suppression des insectes, appliquer l'insecticide le soir (après 19 h) ou le matin (avant 8 h). Utiliser suffisamment d'eau pour couvrir complètement le sol, la plante ou l'insecte cible faisant l'objet du traitement. Attendre 24 heures avant de reprendre les activités.

